

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 24 juin 2019
Séance du 11 juin 2019

17 Club de Cyclotourisme de Villers Saint Paul - subvention

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. MARTIN, Mme BARBETTE, M. AKABLI, Mmes FAZAL, SAVAS, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme CAPON

M. CABARET

M. N'DIAYE

M. ATAKAYA

M. LELONG

Mme LEHNER

Pouvoir à :

Mme CARLIER

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Mme SAVAS

M. LEMAIRE

Mme LAMBRE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : Mme MEHADJI 1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM BELMHAND, ABBADI, BOUADDI 3

■ Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

L'Union des Randonneurs et Cyclotouristes Creillois (URCC) s'associe au Club de Cyclotourisme de Villers Saint Paul (CC VSP) pour déplorer le décès de monsieur Max AUDOUIN, survenu à l'âge de 73 ans et à la suite d'un accident survenu le 4 avril 2019, en Forêt de Carnelle, dans le Val d'Oise.

Max AUDOUIN était creillois et faisait partie du club de Villers depuis 1982. Il était bien connu des cyclos du département pour sa gentillesse et son expérience ainsi que pour ses grandes randonnées, en solo ou avec ses copains du Club.

Son palmarès parle pour lui : 9 Paris-Brest Paris, 27 Diagonales, le Tour de France Randonneur, plusieurs Flèches Vélocio, 40 h Vélocio, etc...

La retraite venue, il intégra le comité directeur de son club. Maîtrisant l'informatique, il avait pris la gestion et l'animation du site internet qu'il assurait avec rigueur et dévouement. Pour son décès, il a toujours souhaité ni fleurs, ni couronne mais que des sommes soient versées au club.

Ainsi, Il est proposé au conseil municipal d'allouer une subvention de 500,00 €, au profit du Club de Cyclotourisme de Villers Saint Paul, en mémoire de monsieur Max AUDOUIN.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 11 juin 2019,
Considérant que la commune de Creil souhaite s'associer à la mémoire de monsieur Max AUDOUIN.
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Voteants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500,00 € au profit du Club de Cyclotourisme de Villers Saint Paul.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante, sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville, compte n°DB-40-6745.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **2 5 JUIN 2019** Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le 01/07/19
et publication ou notification le 01/07/19
affiché le 25/06/19
CREIL, le 01/07/2019


Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise


Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services


Francis LE PAPE